

Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, le lundi 4 mars 2019 a lieu à la salle l'Amicale la séance ordinaire de notre Conseil à 19h30.

Sont présents : MM. Marc-André Routhier, Richard Bédard, René Breton, Roger Cyr, MME Andréa Gosselin sous la présidence de M. Philippe Chabot, maire.

Est également présente Sonia Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 7 janvier 2019.
3. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 4 février 2019.
4. Affaires découlant du dernier procès-verbal.
5. Adoption des comptes du mois.
6. Résolution adoptant les dépenses incompressibles.
7. Correspondance.
8. Période de questions.
9. Rapport des conseillers.
10. Rapport du responsable des services techniques.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

11. Renouvellement des assurances municipales : MMQ.
12. Adoption des états financiers 2018.
13. Fond de roulement-modification à la résolution R152-07-18.
14. Système téléphonique au nouvel édifice municipal.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

15. Entente avec la Croix-Rouge canadienne.
16. Demande d'aide financière au programme de soutien financier volet 2 de l'Agence 911.

TRANSPORT

17. Tonte 2019.
18. Fauchage abords de chemins et fossés municipaux.
19. Programme Projet particulier d'amélioration (PPA).
20. Demande droit de passage du Grand défi Pierre Lavoie -14 juin 2019.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

21. Loi sur l'enregistrement des armes à feu du Québec.

LOISIRS ET CULTURE

22. Demande du Réseau Biblio-gratuité de la salle Amicale pour le 30 octobre 2019.
23. Mise en candidature pour souligner et mettre en valeur le patrimoine bâti-MRC des Appalaches.
24. Fonds AgriEsprit de FAC.
25. Relocalisation bibliothèque et bureaux.
26. Embauche pour le Camp de jour pendant la semaine de relâche.

DIVERS

27. Fond culturel des Appalaches 2019.

LEVÉE DE LA SÉANCE

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

52-03-19 Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le VARIA OUVERT.

ADOPTION DES MINUTES DU 7 JANVIER 2019

53-03-19 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 janvier 2019 au moins 72 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Richard Bédard et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

ADOPTION DES MINUTES DU 4 FÉVRIER 2019

54-03-19 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 février 2019 au moins 72 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Roger Cyr et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

AFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Le maire et la directrice en font le suivi.

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

55-03-19 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des comptes du mois au moins 72 heures avant la tenue des présentes;

ATTENDU QU'une liste des comptes du mois reçus après l'envoi a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil;

Il est proposé par M. Marc André Routhier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS :

Adm. gén. :	47 320.74 \$
Incendie :	5 166.67
Sécurité :	357.00
Voirie :	20 929.02
Hygiène du milieu :	9 988.68
Santé, bien-être :	410.80
Urbanisme :	470.31
Loisirs :	8 133.86
Salaires :	9 851.76

TOTAL	102 628.84 \$
--------------	----------------------

RÉSOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

56-03-19

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

CORRESPONDANCE

Elle est déposée aux archives pour consultation.

Le ministère de la famille nous informe que le programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (MADA) sera ouvert à recevoir des demandes d'aides financières.

Transport adapté de la région de Thetford : assemblée générale annuelle tenue le 22 mars 2019. Aucune participation.

Chemin Saint-Rémi nous avise qu'il cessera ses activités à St-Jacques de Leeds à compter de la saison 2019.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions. Aucune question de l'assemblée.

RAPPORT DES CONSEILLERS

- Monsieur Marc-André Routhier fait un résumé de la rencontre du Comité des loisirs.

RAPPORT DU RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES

Il a été fait par M. Eric Guay présent à la séance du conseil.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES MUNICIPALES : MMQ

57-03-18

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité renouvelle ses assurances auprès de La Mutuelle des Municipalités du Québec au coût de 21 826 \$, taxes comprises pour la période du 1^{er} mars 2019 au 28 février 2020.

ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2018

58-03-19

Proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par M. Richard Bédard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds accepte les états financiers municipaux préparés au 31 décembre 2018.

Ces états financiers nous montrent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 246 098 \$.

Les élus ont été rencontrés le 27 février 2019 par Mmes Sandra Audit et Line Martin de la firme Raymond Chabot Grant Thornton qui leur ont présenté les états financiers 2018.

FOND DE ROULEMENT -MODIFICATION À LA RÉOLUTION R152-07-18

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit modifier la résolution R152-07-2018 concernant le montant affecté au fond de roulement qui doit être de 33,320\$ au lieu de 60,000\$ afin de respecter le seuil d'investissement de la municipalité pour l'année 2018 et l'entente intervenue avec la TECQ ;

59-03-19 Proposé par M. René Breton et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds apporte la modification nécessaire à la résolution R152-07-18.

SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE NOUVEL ÉDIFICE MUNICIPAL

60-03-19 Proposé par M. Richard Bédard et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds accepte la soumission de Frantek en date du 22 janvier 2019 au montant de 2 215.00\$ plus les taxes applicables pour la fourniture, l'installation et la formation pour 6 appareils téléphoniques pour les nouveaux locaux de l'édifice municipal.

Que la municipalité précise ultérieurement le mode de financement pour l'achat des équipements.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

ENTENTE AVEC LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

61-03-19 Proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par Mme Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds renouvelle son entente de services aux sinistrés avec la Croix-Rouge canadienne en s'engageant à verser une contribution annuelle de 160 \$ pour la période de mars 2019 à février 2020

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER VOLET 2 DE L'AGENCE 911

ATTENDU QUE le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

62-03-19 Proposé par M. Richard Bédard et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que : la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds

Que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000\$, dans le cadre du **Volet 2** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les

conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 12 000\$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 2 000\$;

Que la municipalité atteste par la présente qu'elle se regroupera avec les municipalités locales de Saint-Pierre de Broughton et Kinnear's Mills pour le volet 2, et qu'elle demande l'aide financière additionnelle de 2 000 \$ prévue au programme dans ce cas;

Que la municipalité autorise madame Sonia Tardif directrice générale par intérim et/ou madame Cindy Gosselin à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

TRANSPORT

TONTE 2019

63-03-19 Proposé par MME Andréa Gosselin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la tonte des endroits municipaux et soient confiés à Services Parinic inc. au tarif horaire de 20 \$/h, plus taxes.

FAUCHAGE ABORDS DE CHEMINS ET FOSSÉS MUNICIPAUX

64-03-19 Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le fauchage des abords de chemins soit confié à Aulagri inc. au tarif horaire de 72 \$/h, plus taxes pour le tracteur avec faucheuse latérale déportée à marteaux et au taux horaire de 74\$/ h plus taxes pour le tracteur avec bôme extensible jusqu'à 18 pieds.

Le budget annuel étant de 8 000 \$.

PROGRAMME PARTICULIER D'AMÉLIORATION (PPA)

65-03-19 ATTENDU la demande au Programme particulier d'amélioration (PPA) par Mme. Isabelle Lecours, députée de Lotbinière-Frontenac;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds confirme qu'elle est d'accord d'investir la somme maximale de 100 000 \$ pour des travaux de voirie dans les routes et rangs municipaux, le tout, selon le document « Sommaire PPA – demande d'aide financière – travaux 2019 ».

QUE le tout est conditionnel aux disponibilités budgétaires.

DEMANDE DROIT DE PASSAGE DU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE -14 JUIN 2019

66-03-19 Proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la demande de passage du Grand défi Pierre Lavoie le 14 juin 2019 sur la route 216.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

LOI SUR L'ENREGISTREMENT DES ARMES À FEU DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE l'ex-premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard a forcé en juin 2016 la création du registre SIAF (Service d'inscription des armes à feu du Québec) en n'autorisant pas le vote libre de ses députés;

CONSIDÉRANT QUE la loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restriction du Québec est entrée en vigueur le 29 janvier 2018 en précisant que les armes à feu doivent être inscrites au registre au plus tard à la fin de janvier 2019;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation de ce registre (\$17 millions pour la mise en place et \$5 millions annuellement pour l'exploitation) n'apporte aucune mesure de sécurité concrète pour combattre l'importation, la fabrication et la possession d'armes illégales;

CONSIDÉRANT QUE le SIAF tend à démoniser les armes à feu et les propriétaires honnêtes possédant les permis fédéraux requis, mais laisse complètement de côté les criminels se procurant des armes sur le marché noir;

CONSIDÉRANT QU'en date du 20 décembre 2018, soit un mois avant la date butoir, 82% des armes québécoises (1.6 million) ne sont toujours pas inscrites au registre;

CONSIDÉRANT QUE le projet SIAF risque de connaître le même sort que le registre canadien des armes à feu (qui est passé de \$2 millions à \$2 milliards), vu les faibles résultats jusqu'à maintenant;

CONSIDÉRANT QUE l'abandon du registre libérerait des sommes importantes qui pourraient être beaucoup mieux utilisées (en santé mentale, par exemple);

67-03-19

En conséquence,

Il est proposé par : M. Roger Cyr

Appuyé par : Mme Andréa Gosselin

Et il est résolu :

QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds invite les autres municipalités québécoises à demander aux députés, à la ministre de la Sécurité publique du Québec et au premier ministre de faire marche arrière en ce qui concerne la loi sur l'immatriculation des armes à feu sans restriction;

QUE le Conseil municipal exprime sa solidarité avec les chasseurs, les tireurs sportifs, les collectionneurs et les citoyens qui jugent ce registre intrusif et inefficace;

QUE le Conseil demande au gouvernement du Québec de soutenir concrètement les initiatives contre l'importation, la fabrication et la possession d'armes illégales;

QUE le Conseil propose au gouvernement du Québec de mettre en place des programmes nécessaires d'information et d'éducation afin d'enrayer la stigmatisation des armes à feu et la démonisation de leurs propriétaires.

Que le conseil souhaite le décret d'un moratoire en attendant l'abolition de la loi actuelle.

QUE copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre du Québec, à la ministre de la Sécurité publique du Québec, à la MRC des Appalaches et à toutes ses municipalités.

LOISIRS ET CULTURE

DEMANDE DU RÉSEAU BIBLIO-GRATUITÉ DE LA SALLE AMICALE POUR LE 30 OCTOBRE 2019

68-03-19 Proposé par M. Richard Bédard et appuyé par M. René Breton et résolu à la majorité des conseillers présents que la municipalité accepte la demande de gratuité pour la salle Amicale afin d'y tenir le « Rendez-vous d'automne » des bénévoles des bibliothèques membres le 30 octobre 2019.

Fait à noter, M. Roger Cyr se retire des délibérations sur cette décision.

MISE EN CANDIDATURE POUR SOULIGNER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE BÂTI-MRC DES APPALACHES

69-03-19 Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Richard Bédard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité soumette la candidature de madame Judith Bilodeau et monsieur Raynald Roy pour leur immeuble situé au 80, route 269 nord pour les travaux réalisés sur le bâtiment faisant en sorte de le mettre en valeur tout en s'assurant de conserver les caractéristiques d'origine.

FONDS AGRIESPRIT DE FAC

70-03-19 Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité demande une aide financière au Fonds AgriEsprit pour l'acquisition d'un VTT avec des chenilles ainsi qu'une remorque pour intervenir auprès de personnes dans le besoin sur notre territoire.

RELOCALISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DES BUREAUX

71-03-19 Proposé par M. Richard Bédard et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité mandate monsieur Eric St-Laurent pour la préparation d'un plan préliminaire pour un projet de relocalisation de la bibliothèque et des bureaux ainsi qu'une estimation des coûts pour permettre la recherche de financement pour le projet.

EMBAUCHE POUR LE CAMP DE JOUR PENDANT LA SEMAINE DE RELÂCHE

72-03-19 Proposé par M. Marc André Routhier et appuyé par MME Andréa Gosselin et résolu à la majorité des conseillers présents que les personnes suivantes soient engagées pour le camp de jour au tarif² horaire fixé par le conseil municipal :

Pénélope Breton, animatrice.
Sylvianne Berthiaume, animatrice

² Un document renferme les salaires horaires et de base des employés étant donné qu'ils sont de nature confidentielle.

Fait à noter, M. René Breton se retire des délibérations sur cette décision.

DIVERS

A) FOND CULTUREL DES APPALACHES 2019

Monsieur Philippe Chabot présente le projet de madame Sylvie Khandjian auteur jeunesse qui se nomme « Aujourd'hui, on joue aux artistes » qui serait fait en collaboration avec la bibliothèque pour un montant de 2600\$. Celui-ci consiste à animer 4 journées dans le cadre du camp de jour.

Le conseil municipal ne retient pas le projet puisque celui souhaite un projet destiné à l'ensemble de la population.

FERMETURE DE LA SÉANCE

73-03-19

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Richard Bédard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20h30.

Philippe Chabot
Maire

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale / secrétaire-trésorière par intérim

Je, Philippe Chabot, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Philippe Chabot
Maire

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de St-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim